Mairie
De
Saint Projet

Année 2010

JUIN N° 26

Lettre municipale

Sommaire :

- Mot du Maire
- Compte rendu du Conseil Municipal du 23 Juin 2010
- 2ème épisode de l'histoire de notre village
- Animations et Infos
- Informations générales et pratiques
- Numéros utiles
- Pharmacies de garde

Vos Adjoints

Thierry CONSTANT

Maurice ALIBERT

Monique CATEL

Vos Conseillers

Georges DEGAT

Yannick PERROT

Alain LEPOINT

Michel SERRES

Jean Claude BOY

Roseline OLIBA

Wilfrid BRAN

LE MOT DU MAIRE

C'est enfin l'été

Hé oui ! c'est enfin l'été, après cet épisode de pluies diluviennes, qui a détérioré certaines routes et quelques chemins de notre commune notamment sur le hameau d'AUZAC. Mais cela n'est rien comparé à ce qui a été vécu par les habitants du Var, et les pertes de vies humaines. Concernant les routes endommagées, les travaux sont en cours, effectués par une entreprise désignée par la communauté de Communes Quercy Bouriane. Les chemins ont été remis en état par les employés communaux , malgré des conditions atmosphériques pénibles. Ils sont intervenus au plus vite, je les en félicite.

Comme je l'indiquai au début de mon propos « c'est enfin l'été » et ses festivités qui vont commencer.

Je vous rappelle que l'association Bien Vivre Al Païs organise le 18 Juillet 2010 dans le bois de la Garenne sa quatrième fête du Pain , vous trouverez dans le contenu de cette lettre le programme et les modalités de réservation pour le repas.

Je tiens également en tant que président de la commission tourisme de la communauté de communes Quercy Bouriane à vous informer de quelques principales manifestations.

Le journée Andalouse le 24 Juillet2010 à GOURDON

Les médiévales de PEYRILLES le mercredi 28 Août 2010

Les Médiévales de GOURDON le samedi 31 Juillet et le Dimanche 1er Août 2010.

Le concert Gratuit de GOSPEL à GOURDON Place Saint Pierre le 13 Août 2010 à 21H00.

Il y a bien entendu plein d'autres animations dans les différents villages de la communauté de commune Quercy Bouriane.

Je rappelle également aux loueurs de Gîtes ou de chambres d'Hôtes qu'ils peuvent nous envoyer à la Mairie leurs vacanciers afin qu'ils récupèrent de la documentation touristique sur Saint Projet et ses alentours et les informer également de la présence de deux points multimédia, un à la Mairie, l'autre à la Bibliothèque.

Je vous souhaite à Tous de Bonnes Vacances d'été et pour les loueurs une bonne saison touristique.

Le Maire
Léon-Bernard CLAESEN

COMPTE RENDU SEANCE DU 23 JUIN 2010

L'an deux mil dix et le mercredi 23, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon - Bernard, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 Juin 2010

Nombre de conseillers	11
En exercice	11
Présents	09
Votants	11

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, ALIBERT Maurice, DEGAT Georges, BOY Jean Claude, SERRES Michel, LEPOINT Alain Mesdames CATEL Monique, PERROT Yannick, OLIBA Roseline.

Absents :
Absents excusés : Messieurs CONSTANT, BRAN
Monsieur CONSTANT a donné procuration à Monsieur Léon-Bernard CLAESEN
Monsieur BRAN à donné procuration à Madame CATEL

Secrétaire de séance : Monsieur Alain LEPOINT

Il est 20 h 30 le Maire constate que le quorum est atteint.
La réunion peut alors valablement commencer.

Approbation du compte rendu de la séance du 21 avril : sur proposition du Maire ce document est adopté à lôunanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR

Restitution du dépôt de garantie logement Ecole

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal du départ de la locataire de lôappartement numéro 2 situé au dessus de lôécole. Il précise quõil convient de statuer sur le remboursement du dépôt de garantie versé soit 316.23ú à lôentrée dans les lieux le 1er juillet 2008, sachant que lôétat des lieux, effectué par Monsieur Thierry CONSTANT, en présence de la locataire a établi le mauvais état des peintures du logement.
Après en avoir délibéré, considérant le mauvais état des peintures du logement rendu, Le Conseil Municipal, à lôunanimité, donne son accord au non restitution du dépôt de garantie dôune somme de 316.23 ú.

Création poste dôAdjoint Technique Territorial de 1ère classe

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal quõil est nécessaire de créer un poste dôadjoint technique territorial de 1ère classe, à temps non complet et à raison de 24 heures par semaine à partir du 1er Août 2010 afin de permettre lôavancement de grade dôun agent, reçu récemment à un examen technique. Le poste adjoint technique territorial de 2ème classe le concernant sera supprimé après avis du CTP lorsquõil sera devenu vacant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à lôunanimité,

Accepte la création du poste dôadjoint technique territorial 1ère classe à compter du 1er Août 2010 pour 24h/semaine et la nomination de lôagent

Achats livres scolaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors du dernier Conseil de classe, le Directrice de lôécole de Saint Projet à sollicité la Municipalité pour lôachat de manuels de français pour la de classe de CM1 plus le manuel du maître, indispensables pour la rentrée prochaine. Le coût de cet achat représente 297.00ú

Proposition est faite de procéder à lôachat de ces livres scolaires.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à lôunanimité se prononce favorablement à cet achat pour la somme de 297.00ú pris sur le compte 6067 »fournitures scolaires ».

Revalorisation Taxe de Raccordement à lôEgout

Monsieur le Maire fait informe le Conseil Municipal que la taxe de raccordement à lôégout est actuellement de 1 200.00ú fixé par délibération en date du 20 janvier 2006.
Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal quôil est nécessaire de réviser cette taxe au vu de lôaugmentation du coût des entreprises pour effectuer les travaux nécessaires de raccordement à lôégout.
Après étude Monsieur le Maire propose de revaloriser cette taxe de raccordement à 1 350.00ú.

Proposition est faite de valider cette taxe de raccordement à 1 350.00ú.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à lôunanimité

se prononce favorablement à cette revalorisation et fixe la Taxe de Raccordement à lôEgout à 1 350.00ú.

convient que la taxe de raccordement sôapplique aux nouvelles constructions techniquement raccordables au réseau dôassainissement de la commune et aux branchements secondaires.

Achat photocopieur TOSHIBA pour lôEcole

Monsieur le Maire rapporte au Conseil Municipal que le contrat de location concernant le photocopieur TOSHIBA n°CEL429835, arrive à échéance en date du 8 juillet 2010.
Nous avons la possibilité soit dôacheter ce matériel pour le somme de 36.36ú TTC soit de souscrire à nouveau un contrat de location avec un photocopieur neuf.

Au vu de lôétat de lôappareil, Monsieur le Maire propose dôacquérir ce photocopieur pour la somme indiquée.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable pour lôachat du photocopieur TOSHIBA n° CEL429835 pour la somme de 36.36ú.

Salon de coiffure itinérant « SERENIôTIF »

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal quôil est nécessaire de modifier la convention établie entre Madame Aurélie SOULACROUP et la Commune de Saint Projet, à savoir quôelle nôexerce plus sa profession dans les locaux municipaux mais sur la place de la Mairie dans un véhicule aménagé.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention de mise à disposition de la place municipale pour lôexercice dôun salon de coiffure itinérant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à lôunanimité :

Annule la précédente convention et valide la convention nouvellement établie

Donne pourvoir à Monsieur le Maire pour signer ladite convention et négocier au mieux les intérêts de la commune.

Questions Diverses

Voirie : - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux fortes pluies, il a été constaté que lôeau tombant sur la partie communale se retrouvait dans le garage dôun propriétaire de la place de Mairie occasionnant une inondation. Ce problème est du au fait que la pente de la partie communale sôévacue à sens inverse du caniveau.
Monsieur le Maire propose dôinstaller une grille sur la partie communale devant ledit garage avec une évacuation dans un regard dôeau pluviale. Les membres du conseil municipal approuvent cette décision.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que, suite aux intempéries, la Communauté de Communes Quercy Bouriane a délégué une entreprise pour effectuer les travaux de réparations de la voirie au hameau de « Auzac ».

Madame OLIBA fait part Conseil Municipal de la dangerosité de lôimplantation des containers au hameau de « Peyrebrune ». Elle souhaiterait que le SYMICTOM déplace lesdits containers un peu plus loin à un emplacement plus adaptée pour la sécurité. Monsieur le Maire informe les conseillers quôune étude de faisabilité sera demandée au SYMICTOM.

Ecole : Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal de lôinstallation du tableau numérique interactif à lôEcole de Saint Projet pour la rentrée prochaine. Il indique que pendant la période de vacances scolaires il y aura à faire les aménagements nécessaires concernant le câblage.

Fleurissement : Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal du passage de la commission des villages fleuris le 24 juin 2010 et demande à Madame OLIBA de se charger de lôaccueil et de la visite de ladite commission.

Cimetière : Monsieur le Maire avise le conseil municipal que les propriétaires des terrains prévus pour lôagrandissement du cimetière ont signé les promesses de vente au prix de 3ú/m². Le géomètre sera mandaté pour lôarpentage.

Secrétariat : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au congé maternité de la secrétaire de Mairie, il a recrutée une personne recommandée par le centre de gestion pour la période du 1er septembre 2010 au 31 décembre 2010.

Logement : Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal les travaux prévus (changement des menuiseries) au logement de lôEcole numéro 1 bordant la départementale sont en cours.

Saint Jacques de Compostelle : Monsieur Alain LEPOINT fait part au Conseil Municipal de lôinauguration du gîte étape sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle dans les locaux Saint Siméon de la Paroisse de Gourdon, rue du Marché Vieux.

Patrimoine : Monsieur Alain LEPOINT informe le Conseil Municipal que la restauration du Chemin de Croix de lôEglise de Saint Projet à été inscrite dans les projets de la Commission Culture de la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Terrain Multisports : Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal quôà ce stade, il devrait être attribué à la Commune de Saint projet 80% de subvention pour la création du terrain multisports. Les notifications officielles sont attendues pour le début du mois juillet. La création du Terrain Multisports sera à lôordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Madame OLIBA fait part de la dangerosité de lôimplantation des containers au hameau de « Peyrebrune ». Elle souhaiterait que le SYMICTOM déplace lesdits containers un peu plus loin à un emplacement plus adapté pour la sécurité. Monsieur le Maire informe quôune étude de faisabilité sera demandée au SYMICTOM.

Prochain Conseil Municipal le 21 juillet 2010 à 20 h 30

Lôordre du jour étant épuisé, la séance a pu être levée à 23 heures 00

Au terme de la réunion du conseil Municipal, une personne présente dans le public a sollicité, conformément à notre politique de sécurisation du bourg et des hameaux, lôinstallation de panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h dans le hameau de lôHébrard du Pesquié. Cette même personne a sollicité également la définition dôun emplacement et lôinstallation dans chaque hameaux dôun panneau bois sur lequel seraient affiché les avis de décès. Monsieur le Maire fait savoir cette personne que ses demandes seront prises en compte et débattues en réunion de travail du conseil.

Saint-Projet en Quercy – Episode n° 2

Saint Projet appartient au Quercy et faisait autrefois partie de la province de GUYENNE. La paroisse dépend depuis l'installation de l'église en France de l'archevêché de Rodez et de l'évêché de Cahors.

Notre commune est située à l'ouest du département du LOT, entre les vallées de la Dordogne et du Lot, par 1°28 de longitude Est et 44°45 de latitude Nord.
Sa superficie est de 1522 hectares.
Le sol est dans l'ensemble calcaire avec des dépôts argileux et sablonneux de l'ère tertiaire. Il existe des bancs de pierres ferrugineuses qui ont donné leur nom à l'un des hameaux PEYRE-BRUNE.
On trouve quelques coquilles fossiles mais surtout de nombreuses empreintes de coquillages, petites huîtres et ammonites.
Assez curieusement la route nationale n° 20 partage la commune en deux parties très différentes : à l'Ouest se trouvent presque tous les dépôts de l'ère tertiaire qui permettent de belles et riches cultures, et à l'Est, le terrain appartient au Causse de Gramat avec son sol pelé et caillouteux.
La commune a pour limite Est la vallée sèche de la Dame qui part de Séniergue, Ginouilhac, borde Saint-Projet et, par Reilhaguet et Cales, rejoint au Bastit de Pinsac la vallée de la Dordogne.
Le Relief est assez accidenté avec de larges mouvements de terrains séparés par de profondes vallées. L'altitude moyenne est d'environ 300 mètres, l'altitude maxima de 420 mètres, l'altitude minima de 250 mètres. Le centre du bourg est à l'altitude de 335 mètres sur la butte où s'élevait le vieux château.
Il y aurait eu autrefois de très nombreuses sources sur le territoire de la commune, il en reste encore un certain nombre mais beaucoup de celles-ci ont un débit irrégulier et tarissent durant les périodes sèches.
Citons parmi les sources qui ne tarissent pas : celle de Chadebec, d'Auzac, du Mas de Cauzes, du Couderc, du Bourg, encore faut-il noter que la plupart ont actuellement un débit bien moindre que celui qu'elles avaient autrefois.
Le Bourg en particulier est bâti sur une éminence au dessous de laquelle circulent de nombreux filets d'eau souterrains. Mais à cause de la nature du terrain où l'argile, le sable, la rocaille s'entremêlent, ces filets se déplacent très souvent. La présence de cette eau se manifeste par des résurgences temporaires, des inondations de caves. Elle se manifeste également lors des changements de température qui sont ressentis dans le bourg avec un ou deux jours de retard sur les terrains environnants.
De plus le sous-sol du Bourg est truffé de galeries souterraines qui, vers 1955 ont été parcourues pendant plusieurs heures par des spéléologues, ces galeries ne présenteraient, d'après eux, aucun caractère d'intérêt particulier.

Fin du deuxième Episode ……..

Associations

La municipalité a acheté une nouvelle cafetière d'une contenance de 120 tasses, afin de remplacer l'ancienne qui ne fonctionnait plus.
Elle est mise à la disposition des associations, et à ce titre je leur demande de bien vouloir en prendre soin , sachant qu'elle à couté la somme de 240 euros. Mais je ne doute pas que les responsables des associations soient conscients des efforts réalisés par la commune dans le but qu'ils puissent au mieux animer le village.

CONCERTS

Jean Pierre VERMEEREN et son Quatuor de Saxophones « DIAPHASE
Sont en tournée dans la région et se produiront:
Mercredi 28 Juillet 2010 à 20H30 à L'église des Cordeliers à GOURDON Entrée 10ú
Dimanche 1er Août 2010 à 17H00 Eglise de PAYRIGNAC Entrée 10ú
Mardi 3 Août 2010 à 20H30 Eglise de VAYRAC
Entrée 10ú

Site internet de Saint Projet

Le Site internet de Saint Projet est ouvert à l'adresse suivante:

www.saint-projet-en-quercy.fr

Ecole de Saint Projet

Le 16 Juin 2010 les techniciens ont installé à l'école de Saint Projet le Tableau numérique interactif. Nous avons quelques aménagements électriques à effectuer afin de le positionner au mieux dans la classe. Il sera opérationnel pour la rentrée de septembre. Je vous rappelle que ce matériel a été financé à 80% par l'état dans le cadre du plan de relance et que le projet à été réalisé en collaboration avec la commune du Vigan. Je souhaite une bonne année scolaire interactive à la future classe de CM1.

Une nouvelle association à Saint-Projet.

Randoline Compostelle Evasion, a vu le jour en tout début d'année 2010.
Le chemin de St Jacques, mais aussi d'autres parcours deviennent accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) grâce à la Randoline.
Depuis plusieurs années, l'idée de réunir sur les chemins des ânes et des personnes ne pouvant pas ou plus marcher était dans l'air…C'est ce printemps qu'est née l'idée de la Randoline : on remplace le pédalier par un âne, tenu à la longe par un accompagnateur. L'objectif de l'association est de mettre des Randolines à la disposition des personnes à mobilité réduite, l'association sollicite l'aide financière des secteurs publics et privés. Mais ces procédures nécessitent des délais plus ou moins longs avant le versement des subventions…
Aussi, pour que des pèlerins ou simples amoureux de la nature, puissent participer à la découverte de nos différents parcours, nous nous faisons l'écho de cette association qui espère un élan massif de générosité de toute personne physique ou morale ayant envie de partager ce chemin avec celles et ceux qui ne l'auraient jamais fait sans une Randoline.
Vous trouverez toutes les coordonnées de l'association sur son site : www.randolinecompostelle.com
Un grand merci d'avance, de la part des membres de l'association, dont le siège social est fixé chez :
Alain LEPOINT Le Bois de Laurel 46300 St Projet, mais aussi à tous les généreux donateurs…

INFORMATIONS GENERALES ET PRATIQUES

.Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame Veuve LAPORTE née PONS à l'âge de 98 ans. Elle a été inhumée le 12 Juin 2010 au cimetière de Saint Projet. Nous présentons à toute la famille, au nom des Saint Projetois, nos sincères condoléances

BIBLIOTHEQUE ET POINT MULTIMEDIA HORAIRES

Les horaires d'ouverture : Le Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 et le Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30

Responsable:
Mme Monique CATEL

Bénévoles:
Mme RENAUDIN,
Mme LE BERVET,
Mme SAAD

Association « Bien Vivre Al Païs »
SAINT-PROJET
Dimanche 18 Juillet 201

LE PAIN EN FÊTE

A La Garenne

Four du Mas de Blazy, Four du Couderc

Fabrication et vente de pains pétris à la main.
Vide-grenier des habitants du village (gratuit renseignements 05 65 41 44 06 HR)
Randonnée pédestre de 10 km départ 9H00 (Voir article ci-contre)

Messe en plein air à 17 h00
Repas et buvette

Menu
Assiette de crudités/Melon/Charcuterie
Croustade au confit de canard
Pommes de terre/Salsifis
Fromage
Crème caramel/Gâteau
Café
Vin rouge, eau

Réservation des repas avant le 11 juillet au 05 65 37 96 96 ou
Au 05 65 37 93 20 ou au 06 07 23 53 72
prix du repas : adulte 15 **ú** , enfant de 3 à10 ans 10 **ú**

Marche en boucle pour la Fête du Pain

L'association « Bien Vivre Al Païs» propose le 18 Juillet 2010 à l'occasion de la Fête du Pain une marche en boucle.
Vous êtes cordialement invités à parcourir notre chemin chargé de sens et d'histoire du patrimoine communal. Cette boucle nous mènera de Saint Projet, via les hameaux du Couderc, Auzac, Cauleille, Vignals et retour au Village.
Le départ se fera de La Garenne à 9 H 00.
Nous nous dirigerons vers le chemin qui fût emprunté par les pèlerins du Moyen Âge, qui va du hameau du Couderc à Auzac.

Arrivée prévue vers 12 H00. Variante possible par le Mas d'Estieu et la Fontaine de la Salle.
Il est conseillé de prendre de l'eau.
Pas d'inscription. Pour tous renseignements Tel: 06 84 05 73 89

Venez Nombreux avec vos enfants (+ de 12 Ans) et vos amis
La marche sera un moment privilégié de rencontre et de convivialité.

Auto entrepreneur de Saint Projet

Youri DESCALZO Vous propose ses services en entretien Parcs et Jardins: Débroussaille, élagage, taille d'arbres fruitiers et ornementaux, constructions et rénovation de murs en pierres sèches.

8 ans d'expérience. Titulaire du CAP paysagiste

Chèque emploi service

Tel: 06-76-34-82-45

NAVETTE SAINT PROJET GOURDON
Service à la demande

Service de transport à la demande pour se rendre à GOURDON.
Tous les Mardis et Jeudis sauf le 1er jeudi du mois.
Arrivée à GOURDON 9H30
Départ de GOURDON 12H00
Pour le service de transport à la demande, n'oubliez pas de prévenir à l'avance le Transporteur (au plus tard la veille au soir)
Transporteur:
M. Jean Marie AULIE
46300 UZECH LES OULES
Tel: 05.65.21.24.92

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants à destination de la déchetterie se fera le

Jeudi 29 Juillet 2010 à partir de 9H00

Pour les Hameaux n'oubliez pas de téléphoner à la Mairie au moins la veille Merci.

Reprise d'activité

Mme Françoise GUIGNARD, Kinésithérapeute nous informe de la réouverture de son cabinet uniquement en BIOKINERGIE à partir du 20 Juillet 2010, Rue St Paul 46300 PAYRAC.
sur rendez vous Tel : 05.65.41.92.92.

Pas de rendez vous sur prescription médicale le temps de la reprise à temps partiel.

Liste des entrepreneurs ou artisans de la commune:

Salle des fêtes
Nous vous informons que les réservations de la salle des fêtes se font auprès de Mme Monique CATEL
au : 05-65-41-94-08

Mairie et Bureau de Poste
Jours et Horaires
D'ouverture
Du lundi au Vendredi
De 9 H 00 à 12 H 00
et de 13 H 30 à 17 H 00
Permanence élus le Samedi
Sur Rendez Vous
Tel: 05-65-37-97-86
mairie.stprojet@orange.fr

Muriel BELPAUME : Elevage du Rigou (Poulets démarrés, pintades) Rigou 46300 SAINT PROJET Tel : 05.65.41.90.90

M. Gilles ROSSIGNOL :Travaux agricole, débroussaillage : Cauleilles 46300 SAINT-PROJET Tel : 05.65.37.96.83

Boucherie MALADEN : Le Bourg 46300 Le VIGAN Tel : 05.65.41.47.81

Restaurant LA TUILERIE : Peyrebrune 46300 SAINT-PROJET Tel : 05.65.37.95.53

M. Guy ROSSIGNOL : Charpente, Menuiserie Le Bourg 46300 SAINT-PROJET Tel : 05.65.37.95.51

M. Patrick STAMMBACH : Couvreur, zingueur – Les Issials 46300 SAINT-PROJET Tel : 05.65.37.94.13

M. Luis ALBERTO : Espace vert, création, entretien, aménagement parcs et jardins Les Claux 46300 SAINT PROJET Tel : 06-32-36-41-63

M. Joseph PAREJA : Entreprise de peinture Bois de Laurel 46300 SAINT-PROJET Tel : 05.65.37.93.14

M. Claude FAGE : Installation cuisine, Sdb, sanitaires, carrelage, électricité, chauffage, dépannage : plomberie, électricité, électroménager informatique. Les Combettes 46300 SAINT— PROJET Tel : 05.65.27.02.37 port : 06.89.37.73.60 Courriel : claude.fage@wanadoo.fr

Jean STEFF Le Bois de Laurel 46300 SAINT PROJET Surveillance Et Gestion De Votre Résidence ou Propriété
Tel: 05-65-32-70-16 Port: 06-26-85-62-47 Mail: surgestre@yahoo.fr

LES NUMEROS UTILES :

Mme Liliane SIMON : Infirmière à domicile - Mas de Cauze Tel : 05.65.41.01.01 ou 05.65.37.98.61

Mme Françoise GUIGNARD : Biokinergie - Rue St Paul 46300 PAYRAC Tel : 05.65.41.92.92

Nous avons conscience des lacunes que peut avoir ce bulletin, mais il a au moins le mérite d'exister et de paraître dans les délais promis. Nous n'aurons de cesse de l'améliorer pour mieux vous informer.

Du 29/06/2010 au 06/07/2010 Pharmacie SOTTE à LE VIGAN (46)
Du 06/07/2010 au 13/07/2010 Pharmacie CONEGERO à GOURDON (46)
Du 13/07/2010 au 20/07/2010 Pharmacie MILLET à LABASTIDE (46)
Du 20/07/2010 au 27/07/2010 Pharmacie CORDELIER à GOURDON (46)
Du 27/07/2010 au 03/08/2010 Pharmacie NADAUD à PAYRAC (46)

Information
Décharge de Payrac
Mardi, Samedi de 9H00 à 12 H00
Mercredi, jeudi, vendredi de
14H00 à 18H00

GITES ET CHAMBRES D'HÔTES »

L'Auberge Du Causse Lorna et John GOUGH Chambres d'Hôtes Le Bourg 46300 Saint Projet Tel : 05-65-32-60-73 Port : 06-26-19-40-86 Email : gough.john@wanadoo.fr —Site internet: www.aubergeducausse.com

Mme RENAUD Francine « Le Rigou » 46300 ST PROJET -2 gîtes ruraux 2 personnes, Un gîte 4 à 6 personnes Tel/Fax 05-65-41-93-31.

« Le Cantou » Chambre d'hôtes-table d'hôtes M. &Mme LE BERVET Le Mas de Cauze 46300 ST PROJET
Tel : 05-65-32-66-71 Port : 06-87-07-65-41. Site Internet : www.chambre-hote-lecantou.net,
E. Mail : le-cantou@orange.fr

Mme Alexa STACE Chambres d'hôtes « Le Couderc » 46300 ST PROJET Tel 05-65-41-93-79 alexa.stace@wanadoo.fr

La Ferme Du Pesquié « le Cantou » Gîtes Nicole et Henri CONSTANT L'Hébrard du Pesquié 46300 Saint Projet Tel : 05.65.37.96.80. Fax : 05.65.41.92.77 Site Internet : www.gitesconstant.com

Mme ROSSIGNOL Edith 1Le Mas De Cauze Gîte 6 personnes, 1 Gîte 8 personnes Gîte de France du Lot Tel: 05-63-58-26-88 / 06-15-09-95-33 E-mail : http://www.gite-bois-de-pech.fr.tc dominique.rossignol@wanadoo.fr
Mme ROSSIGNOL Edith 1 Gîte 6 personnes, 1 Gîte 8 personnes Service de réservation « Loisirs-Accueil Lot
Au 05-65-53-20-90 E-mail : loisirs.acceuil.lot@wanadoo.fr